

**Comptes-rendus
des FS du CSA DG-Commerce et CSA DG-Commerce
du 26 mars 2024**

Représentants CFDT-Météo (par ordre alpha) : Lionel ALTHUSER / Isabelle BAPTISTE-GOBIN / Nicolas HERLEM / Marie-Hélène PEPIN / Jean- Philippe SARRAT / Cyril SAVE / Géraldine SILPA

Les deux sujets principaux de la Formation Spécialisée (FS) du Comité Social d'Administration (CSA) ont été le réaménagement des locaux de Saint-Mandé et les documents d'identification des risques.
Les trois sujets principaux du CSA ont été l'organisation des services pour les Jeux Olympiques, l'avenir de Météo-France Sports, les astreintes à la DIRCOM.

Table des matières

Réaménagements à Saint-Mandé (point traité en FS de CSA et CSA).....	1
<i>Organisation durant la période des Jeux olympiques et paralympiques.....</i>	2
Les DUERP (Documents Uniques de l'Evaluation des Risques Professionnels).....	2
* de la Dircom :.....	3
* de la D2C avec quelques services ou points particuliers :.....	3
* Météo France Sports (MFS) :.....	3
* Focus sur le département CRC (Centre de Relation Client) de la D2C :.....	3
* du département des achats publics (DAP) :.....	3
<i>Les astreintes à la DIRCOM sont « rénovées ».....</i>	4
Suivi des actions.....	4
Déclarations sur le RSTT.....	4
Accidents de travail.....	5
Actions issues de l'Inspectrice de la Santé et Sécurité au Travail à la DG et D2C.....	5

Réaménagements à Saint-Mandé (point traité en FS de CSA et CSA)

La réorganisation des bureaux telle que présentée le 15 mars aura un impact sur de très nombreux agents : 60 vont changer de bureaux, se regrouper avec d'autres.

L'impact sur les conditions de travail voire la santé des agents de DIRCOM/DOC à Saint-Mandé sera important, avec un risque d'accident du fait de nombreux déplacements entre les bâtiments A et B, en étant chargés d'ouvrage. La fatigue sera au rendez-vous.

L'implantation de la DOC à l'endroit où elle est actuellement (depuis 2014), a été choisie sciemment pour répondre aux exigences de fonctionnement du service. L'installation des bureaux des agents au 6^{ème} étage d'un bâtiment voisin paraît défier la logique.

« Il faudra descendre du 6ème étage, traverser la cour vers le Hall du bâtiment B, avec, si on a un chariot, l'obligation d'emprunter les rampes et faire attention aux butées des portes, monter au 2ème étage, puis redescendre au 1er étage où se trouve le géoroom et la salle de lecture.

Il n'y a pas d'accès direct au géoroom depuis le bâtiment A. Si le passage par le 2ème du B devenait impossible, il faudra alors passer par le -1 pour remonter au 1, ou contourner le bâtiment B par l'extérieur pour rejoindre l'entrée près du poste de garde (niveau 0) où l'on pourra enfin remonter vers le géoroom ».

Pourquoi ne peut-on pas rester dans le bâtiment B ? Les agents demandent à y conserver leur bureau, quitte à changer d'étage et/ou à être resserrés.

Pourquoi les agents de l'État (IGN, Météo-France) ne pourraient pas être dans de mêmes locaux ? Alors même que les collègues d'IGN viennent justement occuper tout un étage dans le bâtiment A, au milieu des étages occupés par les agents de Météo-France.

Ce cas particulier illustre les difficultés qui attendent les directions avec le réaménagement qui vise à gagner de la place, à passer de 28m² d'occupation de l'espace à 22m² d'occupation de l'espace par agent en moyenne, en réduisant de 25 % les disponibilités.

Précision utile : on compte les couloirs, les toilettes, les parties communes, on compte tout.

De nombreux agents vont être placés dans des bureaux à deux ou à trois alors même que les réunions en visio se sont multipliées ces dernières années. Mais il est juste de dire, à l'instar du DRH/D, que le télétravail limite en partie ces cohabitations forcées aux mauvais moments.

Pour ceux qui télétravaillent.

Faut-il tous télétravailler ? Il faut revenir sur site (dans les « open space ») aux bons moments, argue DRH/D. Pour mémoire, la présidente-directrice générale s'est engagée à conserver un bureau individuel par agent (donc pas de « flex-office » avec une table, des planches, une chaise, du mobilier à partager à tour de rôle selon les jours).

Les directions présentes sur Saint-Mandé doivent organiser des concertations avec les agents afin de construire des plans pour cette réorganisation. Les règles sont connues :

- * 2 fenêtres 1 bureau à 1 personne,
- * 3 fenêtres 1 bureau à 2,
- * 4 fenêtres 1 bureau à 3 (ou 1 bureau d'un directeur ou d'une directrice).

Les directions sont invitées à formuler des demandes spécifiques (ex : c'est a priori à elles de demander des aménagements d'espaces de convivialité qui ne sont pas prévus).

La synthèse des demandes sera élaborée au niveau de SG/LP. La DG arbitrera qui va avec qui et où.

Nous demandons un point sur ce réaménagement lors d'une FS exceptionnelle dès cette synthèse opérée.

Organisation durant la période des Jeux olympiques et paralympiques (CSA)

On attend le CSA EP (Etablissement Public) du 5 avril sur le sujet avec la présidente directrice générale. La SG propose de voter sur l'organisation prévue mais seule celle de la D2C fait l'objet d'une description documentée. La SG fait le même constat que nous, et un avis (un vote) sera demandé par mail.

A la D2C, [la note sur le sujet est ici en lien](#) et assez claire.

La CFDT-Météo engage des échanges sur la nécessaire reconnaissance, au meilleur des niveaux, des équipes mobilisées au plus près du Comité d'Organisation. Deux agents de la D2C sont concernés sur les 18 directement impliqués (+ 2 en « back up »).

Les débats sont intéressants et seront sans aucun doute poursuivis au cours du CSA-EP dès lors que les avis sont à ce stade partagés. Un vote est organisé :

3 syndicats Contre ce qui est proposé par la DG (CFDT, CGT, Solidaires) et un, Abstention (FO).

Les DUERP (Documents Uniques de l'Evaluation des Risques Professionnels)

Tous ces « Documents Uniques » sont consultables sur l'intramet.

<https://intramet.meteo.fr/offre-service/prevention-document-unique-devaluation-risques-professionnels-duerp>

*** de la Dircom :**

Il a mis longtemps à être établi mais il est bien complet, c'est une bonne chose. Maintenant, avec le réaménagement de Saint-Mandé, il va falloir le revoir...

Dans le cadre du resserrement des services de Météo-France dans le bâtiment A, il y a une vigilance à avoir sur le port de charges entre le bâtiment A et le bâtiment B et sur la gestion de la salle de lecture.

Equipement en MS Office : tout le monde n'est pas équipé mais la demande est toujours en cours.

*** de la D2C avec quelques services ou points particuliers :**

Dans ce DUERP, la reconnaissance et valorisation de l'activité commerciale sont souhaitées :

La CFDT-Météo insiste sur cette demande émanant des agents : la direction générale doit mieux réaffirmer la place du commerce à Météo-France.

D2C/D met en avant que des moyens ont été mis en œuvre dans cette optique, par exemple la communication interne sur les réussites commerciales, sur la satisfaction client, la mention du commerce dans les vœux 2024 de la p-dg, quelques bonus annuels en terme de prime.

Nous faisons remarquer que cette communication est essentiellement interne au service et ne dépasse guère le strict cadre de la D2C. Il faudrait un message étendu à tout l'Etablissement, sur le fil « intramet » national. DIRCOM/D donne son accord de principe. Des vidéos sur les directeurs et les différents métiers sont prévus et le commerce devrait être dans le périmètre.

*** Météo France Sports (MFS) :**

Un contrat portant sur le sport automobile court jusqu'à fin 2025 (avec la FIA, Fédération internationale des Automobiles, sans doute le dernier contrat). Des échanges sont prévus avec la DRH sur l'avenir des agents car l'entité va « grave » se rétrécir. L'idée est de donner de la visibilité en 2025 pour garantir des prises de poste début 2026. Une note interne à la D2C a été soumise à la p-dg en ce sens. Cette note est en 2 parties :

- 1) la façon dont on va aider les agents à retrouver un poste
- 2) l'avenir de la division MFS.

Sur ce second point, la pdg a demandé à travailler sur des assistances autres que l'automobile (qui forment actuellement 70% de l'activité).

La CFDT-Météo a insisté très fortement pour que cette note soit diffusée vers les agents d'ici quelques semaines, avant fin juin. A défaut, l'impression donnée est une l'exploitation de l'équipe MFS jusqu'aux JO avant de l'abandonner ensuite à son triste sort. Alors que le sujet a été posé début 2022.

La SG a répondu qu'il fallait encore travailler certains aspects (comme la disponibilité d'équipements comme le radar mobile).

*** Focus sur le département CRC (Centre de Relation Client) de la D2C :**

Un plan d'action spécifique est engagée pour soutenir l'équipe.

Il existe au TROED un poste d'adjointe à la cheffe (avec une nomination ancienne et « par défaut »). En pratique, la personne identifiée sur ce poste travaille comme les autres membres de l'équipe, sans remplacer la cheffe actuellement en congés maladie. En l'absence de la cheffe, il est donc difficile de travailler sur les évolutions visant l'équipe.

En CSA l'après-midi, on note que le responsable commercial de la DIRNE a accepté d'être un interlocuteur privilégié des agents de l'équipe. Ils apprécient l'expérimentation menée sur la réduction des plages horaires de réponses téléphoniques aux usagers. Cette expérimentation doit bientôt se conclure. Un nouveau point sera fait prochainement.

Les signalement « RPS » donnent lieu à un entretien avec l'agent et à un suivi confidentiel selon le souhait des agents.

*** du département des achats publics (DAP) :**

Le DUERP n'est pas finalisé. La DAP est un acteur important de la chaîne de dépense et même si c'est un petit service, il est important d'avoir ce DU.

Les astreintes à la DIRCOM sont « renouvelées »

Sur un nombre limité de jours dans l'année (principalement lors de la période estivale), il peut être nécessaire d'avoir la possibilité de rédiger et publier des actualités sur le site internet meteofrance.com les week-ends et les jours fériés. Ou d'intervenir en cas d'évolution de la prévision ou de crise imprévue.

Pour faire face à ces situations, il est mis en place une astreinte H24 week-end renouvelée à la Dircom. (renouvelé terme choisi par la direction).

Les représentants du personnel ne s'y opposent pas mais souhaitent l'ajout d'une phrase sur les "garanties minimales" qui évitent que les agents travaillent sans repos. « *En cas d'activation de l'astreinte, les limites de la durée hebdomadaire du temps de travail doivent être respectées et l'agent doit pouvoir bénéficier d'un repos à l'issue de sa dernière intervention. Les garanties minimales de temps de travail telles que définies dans l'instruction sur le temps de travail à Météo-France doivent être respectées* » DRH/D et SG/D sont d'accord. Dans ces conditions, les représentants du personnel votent pour le document amendé.

Suivi des actions

- Suivi du registre dématérialisé de la Santé Sécurité au Travail (SST) : il n'est pas assez connu des agents. Beaucoup encore ne savent pas où le trouver sur leur bureau informatique. Nous demandons une présentation de ce registre vers les agents, en visio, 2 fois par an. C'est 15 minutes de présentation.

- Médecin de prévention à Saint-Mandé : Le recrutement du médecin de prévention est toujours en cours. Du coup, la médecin de Toulouse vient sur Saint Mandé et est moins présente... sur Toulouse. Le risque est remonté par des collègues que des visites ne se fassent plus. Cela devient urgent de recruter.

Le docteur indique qu'il n'y a pas de retard à Toulouse. Les visites de suivi sont assurées.

Pour le travail de nuit, la docteur essaye de voir les agents « âgés » tous les ans voire tous les ans et demi.

Si depuis quelques temps les agents ont le sentiment que la fréquence s'est allongée, la médecin précise qu'elle respecte scrupuleusement les délais mais que la réglementation a effectivement évolué. Elle rassure. Nous proposons qu'une information sur les délais des visites via intramet.

Les visites des travailleurs à distance doivent avoir lieu tous les 2 ans.

- Suivi des agents du CRC à la D2C : des actions sont en cours. Nous regrettons qu'un sentiment de manque d'information se propage. Le collectif semble aller mieux. Néanmoins, il peut rester des difficultés sur des situations individuelles malgré l'intervention de la psychologue-ergonome.

=> Sur le collectif : un bilan du plan d'actions en cours sera établi et communiqué aux équipes.

=> Sur la prise en compte des situations individuelles : la psy ergonome a ouvert le dialogue avec les personnes qui en ont exprimé le besoin. Les situations du registre sont prises en charge par la psy ergonome.

- Formation à la prévention des RPS : 2 sessions sont ouvertes : à Saint-Mandé et à Toulouse. Peu de candidats. Il y a confusion entre cette formation et celle sur l'écoute active en cas de Violence Sexuelle et Sexiste (VSS) réclamée à la fois par le réseau Egalité Pro et les élèves de l'ENM dans le cadre du plan de prévention. Le DRH partage ce point de vue et souhaite une meilleure articulation des formations autour de la Qualité de Vie au Travail (QVT). La responsable de ce dossier est la psychologue ergonome.

- Suivi des plans d'action : nous rappelons que le suivi des plans d'action n'est pas simple, il y en a plusieurs et ils ne sont pas centralisés sur un dossier partagé. Les disposer sur Amelio permettrait un partage facile.

Déclarations sur le RSTT

Les déclarations au statut « en cours » concernent toutes la D2C. Un bilan est prévu pour mai. S'agissant de déclarations individuelles, dont une anonyme, il est difficile d'en savoir plus...

Accidents de travail

Constat est fait de glissades en « terrasses » intermédiaires de Saint Mandé (sur 7 étages, 3 « terrasses », des espaces ouverts sur rue entre les murs). La réponse est jusqu'ici de fermer ces terrasses.

Nous demandons une réouverture de ces espaces avec un changement de revêtement pour réduire les risques de chute. Le regroupement des agents dans le bâtiment A va densifier la population qui utilisera ces terrasses. Nous ne souhaitons pas leur fermeture.
Le changement de revêtement de la terrasse du 6^{ème} est à l'étude.

Actions issues de l'Inspectrice de la Santé et Sécurité au Travail à la DG et D2C

- Les DUERP se finalisent à la DG, notamment pour la réévaluation des risques physiques à la « DLP » prévue en avril : ce sera le moment de faire remonter des besoins de formation. Ex. pour les fonctions d'électrotechniciens (ouvriers ou contractuels) : les agents reçoivent des refus d'accès aux formations DGAC, sauf celles qui sont obligatoires.

Depuis 2 ans les agents ne reçoivent plus l'entièreté des offres de formation. RH/FP va regarder le sujet.

- Y-a-t-il de l'amiante dans le bâtiment B à Saint-Mandé ? Le bâtiment est sous la responsabilité de l'IGN. La direction affirme qu'il n'y a pas de danger pour les agents qui s'y trouvent.
SG/LP va demander à IGN le diagnostic technique relatif à l'amiante.

- L'arrivée d'un conseiller de prévention est annoncée à compter du 1er mai.

- Plus généralement, c'est une bonne chose que les DUERP soient [sur Intramet \(ici en lien\)](#), mais il faut les faire connaître et les réviser en tant que de besoin, ou au moins une fois par an.

Prochaines réunions fin juin 2024